** Procès Verbal du Comité Directeur**

**du 10 avril 2019**

**Présents** : A. Tournier-Lasserve – Alain M. – A. Bernard - A. Biolet – P. Bonnamy –

P. Boschiero - M. Boufarcha - D. Brel - P. Bresson - P. Célestin – P. Chedeville – T. Chevot - D. Laborde - JP Lunel – JM Pegain - I. Ruscade – V. Vigouroux

**Excusés**: C. Alcindor – A. Chevalier – D. Eisenstein - C.M. Girondin - S. Lemaire –

A. Mahieu - A. Rivière - P. Veyrat

**Ordre du jour :**

* Approbation du procès-verbal du mois de mars 2019
* Point stage de printemps
* Equipes 1er tour des interclubs
* Meeting 2019
* Compétitions d’été
* Réflexion alliance / entente et méthodologie
* Questions/informations diverses
* **Approbation du Procès-verbal du mois de mars 2019**

Sans remarque particulière, le procès-verbal du mois de mars est approuvé à l’unanimité.

* **Point stage de printemps**

Sachant que le départ du stage est prévu dans deux semaines, un dernier point est fait sur la liste des athlètes inscrits. 37 personnes maximum (dont 13 mineures) sont prévues pour participer à ce stage : groupe Mickaël 10, groupe Jean-Paul 3, groupe Carole 3, groupe Jean-Michel 10 (ou 11), groupe Mustapha 10.

Pour les 3 personnes n'étant pas à jour du paiement, la date limite de retour est fixée à lundi prochain, et si, ceux-ci n'effectuent pas le règlement, ils ne partiront pas en stage. Merci aux entraineurs de les relancer et de les prévenir.

Le RDV pour le départ est fixé au 20/04 à 6h45 au stade (chargement du matériel dans le bus) pour un départ à 7h.

**⚫ Equipes 1er tour des interclubs**

La liste des athlètes, qui participeront au 1er tour des interclubs le 5 mai, est mise à jour en séance. Cette liste devra être envoyée à la ligue d’Ile de France. Lorsqu'il est nécessaire de faire une sélection entre plusieurs athlètes ou s’il y a une hésitation, soit on prendra les performances de la saison dernière, soit il y aura un test entre les athlètes (pendant le stage par exemple). Les temps d’entraînement ou les prévisions de performances ne doivent pas être prises en compte.

Il est demandé aux entraineurs de réfléchir à combler les épreuves avec des « trous » ainsi que pour les relais (mais, la composition de ces derniers est souvent faite avec les forces encore vives avant l’épreuve).

* **Meeting 2019**

Un point sur l’organisation du meeting est fait.

L’affiche du Meeting est présentée dans sa forme définitive et est validée. Comme d’habitude, le Conseil Départemental 91 se charge de l’impression des différents types d’affiche, des flyers, des invitations et de la mise en place dans les abribus (du 10 juin au 23 Juin).

Pour les bénévoles, le site des Bénévoles MAÏF apporte de nouveaux retours positifs.

Les athlètes français ont reçu une invitation, ainsi que les managers étrangers. Ils ont jusqu’au 15 mai pour répondre, ensuite les diverses demandes d’athlètes non invités pourront être étudiées.

Les subventions commencent à être décidées (le Conseil Départemental a décidé d’augmenter sa participation de 2000€, soit 46.000€).

Les partenaires affichent également leur soutien au club : COLAS, NICCOLIN, ORPI, ASB Conseil ont déjà renouvelé leur partenariat en attendant que d’autres confirment comme SATELEC.

Lors des comités précédents, il a été décidé d’organiser un relais 8x50m BM avec des clubs de l’Essonne. Ce projet a été envoyé à tous les clubs concernés et quelques réponses sont déjà revenues (5).

* **Compétitions d’été**

**Le choix des compétitions jeunes EA/PO et B/M est fixé. Un calendrier a été communiqué à chaque athlète concerné. Les B/M ont également une fiche sur laquelle ils peuvent informer de leur participation ou non aux compétitions.**

**Pour les convocations, celles-ci ont déjà été faites en amont (les convocations EA/PO sont distribuées à minima le mercredi de la semaine précédant la compétition, afin que les athlètes soient alertés assez tôt) et diffusées par mail par la secrétaire. Cette procédure sera conservée à l’avenir afin de toucher un maximum de personnes.**

**Concernant le jury, le club doit faire attention à la présence insuffisante de juges (un avertissement depuis le début de la saison). Il est demandé aux entraineurs de mettre à contribution les parents présents lors de ces évènements. Deux athlètes sont en formation, mais des sessions de présentation peuvent être organisées à destination de parents ou athlètes intéressés ou hésitants à devenir membres du jury.**

* **Réflexion sur alliance / entente et méthodologie**

Pour préparer l’avenir de notre discipline dans la région aussi bien au niveau sportif que financier, une réflexion est ouverte afin d’étudier une alliance ou une entente avec les clubs de la communauté d’agglomération. Le retour d’expérience de certains membres du comité directeur est exprimé. Le comité directeur décide de continuer dans cette direction, mais des questions commencent déjà à apparaitre : Ces autres clubs ont-ils déjà lancés cette réflexion ? Comment cette réflexion sera ressentie par les autres clubs ? Quid de l’entretien des stades/pistes si le regroupement se fait au niveau de l’agglomération ? Quelle est l’envie des communes dans ce projet? Que pouvons-nous apporter aux autres clubs et qu’en attendre ? Que pouvons-nous attendre en retour des collectivités locales ?... Cette proposition ne peut se faire que si les clubs montent ensemble un projet de club et non uniquement un avenir sportif.

Il est décidé que le club prendra contact avec ses homologues après les vacances de printemps, afin de lancer cette réflexion et de savoir si cela a déjà été envisagé avec eux. Le but serait d’amener ce dossier vers les collectivités locales en étant force de proposition.

**Questions/informations diverses**

* + Le matériel doit être rangé régulièrement ; il est demandé aux entraîneurs de suivre le rangement effectué par les athlètes.

**La séance est levée à 22h10.**

**Une réunion des entraîneurs aura lieu entre les deux tours d’interclubs pour la composition d’équipe le Lundi 6 Mai 2019 à 20h00 au stade.**

**Le prochain comité directeur aura lieu le Mercredi 15 Mai 2019 à 20h00 au bureau du club (stade).**